



Paris, le 4 mai 2021

**AUGMENTATION DE CAPITAL CONSECUTIVE A L'EXERCICE D'OBLIGATIONS
CONVERTIBLES EN ACTIONS AUXQUELLES SONT ATTACHEES DES BONS DE
SOUSCRIPTION D'ACTIONS (« OCABSA »)**

ADOMOS (la « Société ») rappelle qu'aux termes de ses communiqués de presse en date du 24 mars et 26 mars 2021, elle avait annoncé la mise en place d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 10 000 000 euros, composé de huit tranches d'OCABSA d'une valeur nominale de 10 000 euros chacune, permettant une levée de quasi fonds propres immédiate de 3 000 000 euros consécutif au tirage de la première tranche d'OCABSA conduisant à l'émission de 300 OCABSA au profit du fonds ATLAS SPECIAL OPPORTUNITIES (l' « Investisseur »).

1. Conversion de 10 OCA suite au tirage de la première tranche d'OCABSA

Le 14 avril 2021, l'Investisseur a notifié à la Société sa décision de conversion 10 OCA issues du tirage de la première tranche d'OCABSA, selon une parité de conversion fixée au contrat d'émission et déterminée par la formule ci-après :

$$N = Vn/P$$

Où

- N** : correspondant au nombre d'actions ordinaires nouvelles de la Société à émettre sur conversion d'une OCA ;
- Vn** : correspond à la valeur nominale de l'OCA (soit 10 000 euros) ;
- P** : correspond à 100% du cours moyen pondéré par les volumes de l'action de la Société d'un jour sur une période de 15 jours consécutifs précédant la réception de l'avis de conversion, publié par Bloomberg, étant précisé que P ne peut être inférieur à la valeur nominale d'une action de la Société, soit 0,02 euro.

En conséquence de cette conversion, 371 885 actions de la Société de 0,02 euro de nominal chacune ont été attribuées à l'Investisseur.

La Société a ainsi constaté une augmentation de capital d'un montant nominal de 7 437,70 euros par voie d'émission de 371 885 actions nouvelles de 0,02 euro de valeur nominale chacune attribuées à l'Investisseur.

2. Conversion de 10 OCA suite au tirage de la première tranche d'OCABSA

Le 27 avril 2021, l'Investisseur a notifié à la Société sa décision de conversion 10 OCA issues du tirage de la première tranche d'OCABSA, selon une parité de conversion fixée au contrat d'émission et déterminée par la formule rappelée ci-dessus :

En conséquence de cette conversion, 386 697 actions de la Société de 0,02 euro de nominal chacune ont été attribuées à l'Investisseur.

La Société a ainsi constaté une augmentation de capital d'un montant nominal de 7 733,94 euros par voie d'émission de 386 697 actions nouvelles de 0,02 euro de valeur nominale chacune attribuées à l'Investisseur.

En conséquence de ces deux augmentations de capital, le capital social de la Société a été ainsi porté de 604 038,62 € à 619 210,26 € et se trouve désormais composé de 30 960 513 actions de 0,02 euro de nominale chacune.

3. Incidence de la création des nouvelles actions

3.1 Incidence de l'augmentation de capital social sur la quote-part dans les capitaux propres pour un actionnaire

Nous vous présentons ci-après un tableau faisant ressortir l'incidence de cette augmentation de capital sur la quote-part dans les capitaux propres au 31 décembre 2020 pour un actionnaire détenant une action de la société :

Capital social au 31 décembre 2020 ¹	604 038,62 €
Nombre d'actions au 31 décembre 2020	30 201 931
Capitaux propres au 31 décembre 2020 ¹	18 019 023 €
Equivalent par action	0,60 €
Montant nominal de l'augmentation de capital	15 171,64 €
Nombre d'actions nouvelles	758 582
Prime d'émission	184 828,36 €
Nombre d'actions après l'augmentation de capital	30 960 513
Capitaux propres pro-forma après l'augmentation de capital	18 219 023 €
Equivalent par action après l'augmentation de capital	0,59 €

¹Données financières extraites des comptes annuels au 31.12.2020 en cours d'audit

3.2 Incidence sur la participation dans le capital d'un actionnaire

Un actionnaire détenant actuellement 1% du capital social de la Société, verrait sa part dans le capital et les droits de vote après cette augmentation de capital, évoluer de la façon suivante :

	% du capital	Nombre total d'actions
Avant augmentation de capital (i)	1,00 %	30 201 931
Après augmentation de capital	0,97%	30 960 513

(i) La base non diluée correspond au nombre d'actions composant le capital social au 31 décembre 2020, soit 30 201 931 actions, de 0.02 euros de valeur nominale.

4. Tableau de suivi des conversions d'OCA et exercices de BSA

Le tableau de suivi des conversions d'OCA et exercices de BSA peut être consulté sur le site internet d'Adomos (www.adomos.com/bourse) sous la rubrique « Tableau de suivi OCABSA »

Adomos (ALADO, code ISIN FR0013247244), est un intervenant majeur de la distribution par Internet d'immobilier d'investissement locatif à destination du particulier. www.adomos.com/bourse

Contact : adomos@adomos.com

CapValue : info@capvalue.fr